

## COMMUNIQUE de PRESSE du 30 juin 2017

### **LUTTE CONTRE L'ANTIBIORESISTANCE EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE EN BELGIQUE : NOUVELLE BAISSÉ DES QUANTITÉS D'ANTIBIOTIQUES UTILISÉS EN 2016 ET ÉVOLUTION FAVORABLE DES RÉSISTANCES**

**L'utilisation d'antibiotiques et l'antibiorésistance en médecine vétérinaire ont connu une nouvelle baisse en 2016 en Belgique. Un an après la signature de la Convention entre les secteurs et les instances publiques, c'est une information positive et encourageante pour toutes les parties concernées.**

La résistance aux antibiotiques constitue une menace pour la santé publique de même que pour la santé animale.

L'AMCRA (« centre of expertise on AntiMicrobial Consumption and Resistance in Animals » asbl), encadrée par l'AFSCA et l'AFMPS, a été créée en 2012 et réunit le monde scientifique, les organisations agricoles, l'industrie pharmaceutique, l'industrie des aliments composés et les médecins vétérinaires. Elle a élaboré en 2014 une « **Vision 2020** », assortie de trois objectifs concrets de réduction de l'usage d'antibiotiques chez les animaux : **une réduction de 50% de l'utilisation totale d'antibiotiques, une réduction de 75% de l'utilisation d'antibiotiques dits « critiques » d'ici 2020 et une réduction de 50% de l'utilisation d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques d'ici 2017.**

En 2016, l'Autorité fédérale, les différentes organisations sectorielles, les gestionnaires de cahiers des charges et les associations vétérinaires et de santé animale ont également adhéré à ces objectifs en signant la « **Convention entre l'Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage d'antibiotiques dans le secteur animal** » qui les reprend.

L'utilisation d'antibiotiques dans le secteur animal est synthétisée chaque année dans le **rapport BelVet-SAC**. Les chiffres de 2016 ont été rendus publics ce 30 juin :

**L'utilisation totale d'antibiotiques a connu une nouvelle diminution de 4,8% par rapport à 2015, et de 53% pour les antibiotiques les plus critiques.**

La diminution la plus forte a été observée au niveau des quinolones (-57,5 %), des tétracyclines (-15,2%), des macrolides (-11,4%) et des polymyxines (-9,9%). En ce qui concerne ces dernières, il s'agit de la quatrième diminution consécutive, si bien que **l'utilisation de colistine (famille des polymyxines) chez les animaux a baissé de plus de 54% ces dernières années.** Ceci revêt une grande importance puisque la colistine a récemment été classée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le groupe des antibiotiques critiques à priorité la plus élevée pour la santé publique.

**Comparé à 2011 (l'année de référence), la baisse cumulative de l'utilisation totale d'antibiotiques chez les animaux atteint 20%, et 56,1% pour les antibiotiques critiques.**

Une **réduction de 29%** a également été obtenue en 2016 en ce qui concerne l'utilisation **d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques.** En comparaison avec 2011, cela correspond à une **baisse cumulative de 38,2%.**

Au regard des objectifs de l'AMCRA, tels que repris également dans la convention, ces résultats peuvent être considérés comme encourageants.

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique : « Je me réjouis de constater la forte diminution de l'utilisation d'antibiotiques critiques tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire. Ces résultats montrent que les mesures que nous avons prises pour lutter contre l'antibiorésistance fonctionnent. Je tiens également à saluer les accords volontaires conclus avec les secteurs concernés, qui ont joué un rôle important en termes de sensibilisation.

Nous devons toutefois poursuivre nos efforts et suivre la situation de près pour s'assurer d'atteindre les fortes réductions prévues par l'AMCRA en 2020. De nouveaux instruments ont entretemps été mis en place. Je pense notamment à l'application Sanitel-Med, qui impose l'enregistrement de tous les antibiotiques utilisés dans l'élevage. Ce système permet d'avoir une meilleure vue de l'utilisation effective des antibiotiques et d'intervenir si les éleveurs ou les vétérinaires y ont trop rapidement recours.»

Pour Willy Borsus, Ministre de l'Agriculture : « La problématique de l'antibiorésistance constitue un enjeu de santé publique majeur. Une modification de la législation me semblait indispensable. C'est pourquoi dorénavant, l'utilisation des antibiotiques en médecine vétérinaire est davantage encadrée, voire fortement limitée pour les plus critiques, et peut être mesurée très précisément. Notons que cette législation n'a encore été appliquée que pendant 5 mois de l'année 2016 et malgré cela, nous voyons déjà les effets positifs sur les chiffres 2016. C'est une très bonne nouvelle. La réduction de l'utilisation des antibiotiques en médecine vétérinaire est pour moi une priorité incontestable – et incontestée – et nous y parvenons ensemble avec tous les maillons de la chaîne alimentaire. »

« Ces résultats démontrent que les actions mises en place par les différents acteurs de terrain et les Autorités, sont efficaces. Ils doivent constituer pour tous un encouragement et une motivation supplémentaires en vue d'atteindre les objectifs de 2020 », a déclaré le président de l'AMCRA, le Prof. Jeroen Dewulf.

Il est important de noter que la baisse observée au niveau de l'utilisation d'antibiotiques s'accompagne d'une baisse de l'antibiorésistance.

Depuis 2011, **la résistance à l'égard de la plupart des antibiotiques utilisés chez les animaux de rente présente une tendance significative à la baisse chez tous les animaux d'élevage**, déclare le Dr. Fabiana Dal Pozzo, coordinatrice de l'AMCRA, ce qui est l'objectif et montre que la stratégie mise en place porte ses fruits.

Les chiffres obtenus démontrent en outre que la collaboration entre l'AMCRA, les autorités et toutes les organisations ayant souscrit à la convention (organisations agricoles, industrie pharmaceutique, industrie des aliments composés, organisations professionnelles vétérinaires, associations de santé animale, gestionnaires de cahiers des charges) génère des résultats positifs.

Tous ces secteurs vont continuer d'unir leurs efforts dans la lutte contre l'antibiorésistance.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR L'AMCRA ET LES AUTRES ORGANISATIONS SIGNATAIRES DE LA CONVENTION AB

### Résumé des résultats en matière d'utilisation d'antibiotiques (rapport BelVet-SAC 2016)

	<i>Objectif AMCRA</i>	<i>Réduction par rapport à 2011</i>
Utilisation totale d'antibiotiques	- 50% (d'ici 2020)	- 20%
Antibiotiques critiques	- 75% (d'ici 2020)	- 56,1%
Aliments médicamenteux à base d'antibiotiques	- 50% (d'ici 2017)	- 38,2%

L'AMCRA est le centre de connaissances pour tout ce qui concerne l'utilisation d'antibiotiques et la résistance à l'égard de ceux-ci chez les animaux en Belgique. L'AMCRA a pour mission 1) de prévenir la résistance aux antibiotiques afin de préserver la santé publique, la santé animale et le bien-être des animaux, 2) de poursuivre une réduction rationnelle de l'utilisation d'antibiotiques et une politique durable en matière d'antibiotiques dans la médecine vétérinaire en Belgique, 3) d'analyser, de communiquer et de sensibiliser.

Pour plus d'informations : [www.amcra.be](http://www.amcra.be)

La « Convention entre l'Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage d'antibiotiques dans le secteur animal » a été signée le 30 juin 2016 par l'Autorité fédérale (représentée par les ministres de la Santé publique et de l'Agriculture), par les organisations sectorielles [pharma.be](http://pharma.be), [ABS](http://ABS), [APFACA](http://APFACA), [Boerenbond](http://Boerenbond), [FWA](http://FWA), par les associations vétérinaires [UPV](http://UPV) et [VDV](http://VDV), par les associations de santé animale [ARSIA](http://ARSIA) et [DGZ](http://DGZ), par les gestionnaires de cahiers des charges [Belplume](http://Belplume), [Belpork](http://Belpork), [BVK](http://BVK), [Codiplan](http://Codiplan), [GTI](http://GTI) [QFL](http://QFL)/[IKM](http://IKM)/[QMK](http://QMK), et par l'AMCRA. Un résumé des résultats et des activités de la première année de la Convention AB peut être consulté dans un rapport public mis à disposition sur [www.amcra.be](http://www.amcra.be) et sur [www.afsca.be](http://www.afsca.be).



Prof. dr. Jeroen Dewulf - Président du conseil d'administration de l'AMCRA

Tél. : 09 264 75 43 – GSM : 0476 49 70 40

e-mail : [jeroen.dewulf@ugent.be](mailto:jeroen.dewulf@ugent.be)

Dr. Fabiana Dal Pozzo – coordinatrice de l'AMCRA

Tél. : 02 524 74 91 – GSM : 0479 56 04 20

e-mail : [fabiana.dalpozzo@amcra.be](mailto:fabiana.dalpozzo@amcra.be)